



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)	Vote(s) pour : 9
18 septembre 2020	8	0	1	2	0	Vote(s) contre : 0 Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Monsieur Jacques WEINBERG, doyen de séance

Point n°1 : Installation du Comité Syndical

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et L5211-9 ;

VU l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2017 portant création du Syndicat des Eaux de la Région Messine,

VU les statuts dudit syndicat,

VU les délibérations :

- du 21 juillet 2020, de la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange
- du 25 juin 2020, de la Communauté de Communes Rives de Moselle,
- du 7 septembre 2020, de Metz Métropole,

portant désignation de leurs délégués respectifs au sein du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de la Région Messine ;

APRES que Monsieur Jacques WEINBERG, le plus âgé des membres titulaires présents, ait procédé à l'appel nominal des délégués désignés ;

DECIDE

- **DE SE DECLARER** installé comme suit :

Collectivités	Représentants Titulaires	Représentants Suppléants
METZ METROPOLE	Julien VICK	Rachel BURGUY
	Bernard STAUDT	Anne FRITSCH-RENARD
	Jean-Louis BALLARINI	Isabelle VIALLAT
	Bruno VALDEVIT	Antoine DORR
	Henri HASSER	Sylvie ROUX
	Alain PIERRET	Dominique STREBLY
	Walter KURTZMANN	Daniel DEFAUX
COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE	Catherine LAPOIRIE	Philippe WAGNER
	Julien FREYBURGER	Ghislaine MELON
	Jacques WEINBERG	Maurice LEONARD
CC HAUT CHEMIN PAYS DE PANGE	Laurent EHLINGER	Alexandre KWIA TEK

Le Président du SERM



Julien VICK